

LA CONDUITE DES TRANSPALETTES ELECTRIQUES A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Réf de l'action : ECF L130.PR indice 02 du 04/05/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de manipuler des transpalettes électriques en toute sécurité, en conformité avec les prescriptions de la R 366 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler un transpalette électrique,
- Permis B souhaité,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Être reconnu apte après une visite médicale auprès d'un médecin du travail.
- Des tests psychotechniques peuvent être requis selon avis du médecin du travail.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Théorie :

- La technologie des transpalettes,
- Le cadre de mise en œuvre,
- Les mesures de sécurité,
- Les opérations de quai
- Les accidents,
- La législation,
- Projection du film.

Pratique :

- Vérification à la prise de poste,
- Circulation avec et sans charge à l'intérieur et à l'extérieur,
- Les opérations de quai,
- Conduite de précision.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

MOYENS HUMAINS

- Enseignant qualifié ECF,
- Testeur appartenant à un organisme certifié,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
 - Salles de cours équipées de moyens multimédias,
 - Terrain avec aire d'évolution,
 - Plusieurs transpalettes électriques (1 ou 2 transpalettes en fonction du nombre de stagiaires),
 - Organisation par ateliers pédagogiques,
 - Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluations séquentielles selon les objectifs pédagogiques,
- Examen pratique chronométré,

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Minimum 3h30

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'agence ECF.

FORMATION ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RESEAUX & EXAMEN DT-DICT

Encadrant

